



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UPFI DU JEUDI 8 DECEMBRE 2011 A 10 H 00

COMPTE-RENDU

ETAIENT PRESENTS :

Stephan BOURDOISEAU
Laurent DIDAILLER
Stéphane LAÏCK
Pascal BITTARD
Hervé BERGERAT
Vincent FREREBEAU
Xavier COLLIN
Eric BIELSA
Olivier LACOURT
Marc THONON

WAGRAM MUSIC
PIAS
AT (H)OME
IDOL
MASQ
TOT OU TARD
W.T.P.L.
BECAUSE MUSIC
DISCOGRAPH
ATMOSPHERIQUES

Jérôme ROGER

UPFI

ETAIENT ABSENTS :

Charles ADRIAENSSEN
Hélène DREYFUS
Beatrice COSTERMANS

ZIG ZAG TERRITOIRES
FRANCIS DREYFUS MUSIC
NAÏVE

AVAIT DONNE POUVOIR :

Jean-Michel DOUE

FUTURE PLAY

Stephan BOURDOISEAU, constatant que le quorum est atteint, et que le conseil peut valablement délibérer, ouvre les travaux du Conseil d'Administration à 10 heures 20.

1. Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration de l'UPFI du 13 octobre 2011

Le procès-verbal du Conseil d'Administration du 13 octobre est approuvé à l'unanimité.

2. Demande d'admission

Le Conseil d'Administration valide à l'unanimité l'adhésion du label FT Music.

3. Mission de préfiguration du Centre National de la Musique

SB : Dans les lois de finance 2012 et rectificative 2011, le Gouvernement n'accorde que 500 000 Euros au lieu des 2,5 M€uros votés par les députés. Lors d'une réunion au ministère le 5 décembre, il a été évoqué la récupération de 10 à 15 M€uros non dépensés en 2011, mais cela ne sera pas confirmé avant la validation de la loi de finances au 31 décembre 2011.

JR : les 70 M€uros de new money annoncés par Olivier Henrard le 26 octobre ont été finalement réaffectés à l'Etat.

MT : La mission de préfiguration génère 18 groupes de travail. Le ministère de la culture a réintroduit CD1D alors qu'ils sont surpondérés dans les programmes d'aides.

SB : La filière peut être divisée en 3 groupes :

- Les majors
- Une centaine d'entreprises représentant 80 à 90 % du chiffre d'affaires des indépendants
- Un millier d'entreprises représentant 10 à 20 % du chiffre d'affaires des indépendants, soit moins de 5 % du chiffre d'affaires total de la filière.

SB : Au Midem, si l'UFPI met la pression, elle peut obtenir l'augmentation des 10 / 15 M€uros à 20 / 25 M€uros pour le CNM, l'inscription d'un projet de loi de finances, et l'engagement de la prolongation du crédit d'impôt sur 3 ans.

SB : Afin que le Centre National de la Musique convienne aux producteurs, il faut fournir des chiffres. Sur 50 M€uros d'investissement marketing, environ 50 projets ont du succès. La question à se poser est la suivante : faut-il que le CNM aide des projets qui fonctionnent ou bien uniquement des lancements de projets ? Pour y répondre, il est impératif de fournir des chiffres investissements.

JR : Les majors vont communiquer des chiffres hors investissements ce qui implique un problème concernant l'échantillon.

Il faut que les labels indépendants fournissent leurs chiffres d'ici le 15 décembre. Le chiffre d'affaires ne comprend pas la distribution : il doit être brut en prix de gros.

JR vérifiera le poids des 15 premières PME de l'UPFI et essaiera de convaincre Harmonia Mundi de participer à l'étude.

Cependant, recruter un spécialiste sur une période donnée pour analyser les chiffres serait préférable.

MT : Le back catalogue pose un problème puisqu'il favorise les labels qui ont les moyens financiers d'acheter les titres.

PB : Supprimer le back catalogue est une option défendable.

Le tableau est validé par le Conseil d'Administration.

Une réunion d'analyse des chiffres doit être fixée pour le 19 décembre entre Jérôme Roger, Eric Bielsa et Stephan Bourdoiseau.

SB : Si la création du CNM permet de donner 10 M€uros à Universal pour financer des projets locaux cela entraînera une haute inflation dans tous les domaines. Il faut se rapprocher le plus possible à un plafonnement des aides à 5 M€uros.

4. Présidentielles 2012 : plate-forme d'objectifs de l'UPFI et actions de lobbying en direction des candidats

JR : propose d'aborder avec les principaux candidats à la Présidentielle les 5 points suivants :

- Mettre en place un dispositif de soutien financier à la création et à la production musicale française
- Engager une vaste réflexion pour assujettir les réseaux et les intermédiaires techniques à une rémunération au bénéfice des créateurs et des producteurs de musique
- Assurer une véritable diversité musicale dans les médias et dans la distribution physique et numérique
- Hadopi : mieux lutter contre les échanges illicites sur les réseaux en ligne
- Favoriser la croissance de l'offre de musique en ligne en appliquant un taux de TVA réduit ou une TVA intermédiaire à l'échelon européen

EB : demande si le crédit d'impôt sera abordé

JR : répond qu'il sera inclus dans le premier point.

5. Préparation du Midem 2012

SB : propose de réunir le Conseil d'Administration mi-janvier afin de déterminer clairement les positions de l'UPFI durant le Midem, juste avant les Présidentielles.

VF : demande si un point presse sera organisé avant

SB : répond que cela dépendra de l'arbitrage rendu sur les dossiers chers à l'UPFI.

6. Diffusion de la musique à la radio

JR : informe que le Gouvernement a refusé d'attribuer des canaux supplémentaires à TF1 et M6. La loi de 1986 va être modifiée d'ici février 2012. Il est possible de déposer un amendement sur les quotas et la diversité musicale à la radio. Le SNEP est d'accord pour bâtir un amendement commun avec l'UPFI. Il fera appel au cabinet Lauvaux. Les membres du Conseil d'Administration donnent leur accord.

7. Classement GFK / Appel d'offres du SNEP pour l'envoi des titres aux radios

L'examen de ce point est reporté au prochain Conseil d'Administration.

8. Victoires de la Musique

VF : indique que 80 % des votants ont voté au premier tour de scrutin ce qui est en hausse par rapport aux années précédentes.

Le format adopté est celui d'une seule émission sur France 2 le samedi 3 mars au Palais des Congrès. VF précise qu'il fut ne fut pas aisé d'imposer le choix de l'UPFI au sein des Victoires. La cérémonie serait présentée par Alessandra Sublet.

La séance est close à 12h40.

Stephan BOURDOISEAU
Président